

Procès-verbal de la séance du conseil municipal

Date et heure de la séance : **Vendredi 20 Juin 2025**

Nom	Prénom	Qualité	Présent	Absent
RONDEY	Jean-Marie	Président de la séance	X	
CLEMENT	Michel	Conseiller municipal	X	
CORDIER	Hervé	Conseiller municipal	X	
GACK	Véronique	Conseillère municipale		X
HAIMEZ	Cindy	Conseillère municipale		X
KLINKAS	Sylvie	Adjointe au maire	X	
LAVALETTE	Jean-François	Adjoint au maire	X	
MARTIN-SIEGER	Aude	Conseillère municipale	X	
PETITGIRARD	Jean-Louis	Adjoint au maire	X	
POUTHIER	Michel	Conseiller municipal		X
KLINKAS	Sylvie	Secrétaire de séance		

Quorum :

Nombre de conseillers municipaux convoqués : 10

Nombre de conseillers pour quorum : 6

Nombre de conseillers municipaux présents ou représentés : 7

Pouvoirs :

Le quorum est donc atteint.

Etaient inscrits à l'ordre du jour de la séance :

Point 1. Approbation du PV de la séance précédente

Point 2. Vente d'un chemin communal :

Point 3. Décisions modificatives (ajustement des budgets forêt et assainissement)

Point 4. Délibérations modificatives (versement des subventions fondation du patrimoine)

Point 5. Recensement de la population 2026

Désignation du coordonnateur communal

Point 6 Demande de prise en charge de la baisse de l'indemnisation des arrêts maladie des agents communaux

Point 7 Questions diverses

Début de la séance 20h

POINT 1 : Approbation du PV de la séance précédente

Oui à l'unanimité

POINT 2 : Vente d'un chemin communal

Monsieur Zimmerlin souhaiterait racheter le chemin à proximité de sa maison, le Conseil est d'accord avec un droit de passage aux 2 parcelles d'Orsky et une autre personne.....

Le conseil doit faire une délibération pour le notaire

POINT 3 Décisions modificatives (ajustement des budgets forêt et assainissement)

Le conseil municipal doit équilibrer le budget d'assainissement et de la forêt.

On va transférer du budget Forêt au Budget d'assainissement

POINT 4. Délibérations modificatives (versement des subventions fondation du patrimoine)

La fondation du patrimoine ne donne pas les infos nécessaires pour le paiement des aides. Le conseil décide de modifier la délibération et de verser directement aux 3 communes concernées. (Délibération du 11 avril)

POINT 5. Recensement de la population 2026

Désignation du coordonnateur communal

Le recensement 2026 aura en février, les 2 personnes désignées :

Nathalie Delmer Coordinateur communal

Marie Grandhayé agent recenseur

POINT 6. Demande de prise en charge de la baisse de l'indemnisation des arrêts maladie des agents communaux

Le conseil valide la prise en charge de la baisse de l'indemnisation des arrêts maladie des agents communaux de 3 mois.

POINT 7.

Le conseil municipal a pris acte de la démission de Véronique GACK pour raisons personnelles

Fin de la séance à 20h37

Le Maire

La Secrétaire